L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI MATIN, 27 OCTOBRE.

ANNONCES POLITIQUES.

Notice d'Election.

CONFORMEMENT à une proclamation du Son Excellence H. C. Warmoth, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, du 18 septembre 1868, tous les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente, que l'élection aura lieu ce mardi, 3 novembre 1868, pour l'Electeur pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis et un Représentant au Congrès du premier district électoral du premier district congressionnel, composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du Mississippi et de toute la portion de ladite paroisse sur la rive gauche du fleuve, qui est au-dessous et à l'est de la rue du Canal, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comprenant les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième districts représentatifs de la paroisse et des paroisses St-Bernard, Plaquemines, Jefferson, Lafourche, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène et Livingston.

Le Directeur du deuxième district électoral et un Représentant pour le terme non expiré (vacant par la mort de l'Hon. James Mann) et un pour le terme régulier du second district congressionnel, comprenant la cinquième portion de la paroisse d'Orléans à l'ouest du fleuve en haut et à l'Ouest de la rue du Canal dans la ville de la Nlle-Orléans, comprenant les premier, deuxième, troisième et quatrième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans; et les paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Lafourche et Assomption.

Le Directeur du Sénat district électoral, composé des paroisses St-Martin, St-Martin, Assomption, Ascension, Iberville, Calcasieu, Lafayette, St-Landry, Iberville, Pointe-Coupée, Pointe-Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, De Soto, Caddo, Bossier et Winn.

Le Directeur du district électoral, composé des paroisses Claiborne, Bienville, Jackson, Union, Morehouse, Carroll, Ouachita, Madison, Caldwell, Franklin, Tensas, Catahoula et Concordia.

Et deux Electeurs pour l'Etat en général.

Les polls seront ouverts dans chaque précinct d'élection de chaque paroisse d'Orléans, de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir le jour et à la date ci-dessus mentionnés, savoir: MARDI, le 3 NOVEMBRE 1868, pour recevoir les votes des électeurs qualifiés de la paroisse susdite, sous la surveillance des commissaires et officiers nommés par les autorités désignées par la loi, et tenir devant elles conduite et les retours faits par lesdits commissaires, suivant la loi.

Le présent ordre du sheriff, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1868.

THOS. L. MAXWELL,
Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

octo 15

AUX AMIS DE LA CAUSE DEMOCRATIQUE.

L'importance immense de l'élection qui doit avoir lieu dans cette ville, le mardi, 3 novembre prochain, devoir impérieux qu'y ont tous les citoyens, nous a tellement occupé le zèle de la cause démocratique, que les négociants, fabricants, hommes de profession, chefs ouvriers—de fermer leurs établissements et ateliers, ou travaux ne jusqu'à ce que et leur assurer les moyens de consacrer tout leur temps et toute leur énergie à délivrer la Louisiane du régime fatal des radicaux.

Les bureaux de candidat qui a été élu à la Législature, en quelque sorte, que de place, ne peuvent pas croire que les habitants de la Nouvelle-Orléans refuseront de faire le même léger sacrifice dans une circonstance où leur tranquillité, leur prospérité, leur liberté dépendent du résultat de l'élection.

Par ordre du Comité Central Démocrate:

THOS. L. MACON, Président.
THOS STEEL, Secrétaire.

22 oct—jn3nov

Comité Central Démocratique d'Etat.

La réunion régulière du comité aura lieu tous les SAMEDIS SOIRS, à sept heures et demie, à la Démocratie rue du Canal. No 200.

THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. ELLISON, Président.
R. M. MARTIN, vice-pds. P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, trés. sr. L. DUFEIRE, sec. sec.

Comité Exécutif.

JOS. ELLISON, président ex-offi-io.
M. BARDIER, E. L. JEWELL, J. LETTEN,
W. P. HARPER, W. F. RILEY, R. C. BOND.

Comité de Finance.

JOS. ELLISON, président ex-offi-io.
JOHN PRICE, ARCH MITCHELL, M. W. CLONEY,
C. A. LAFITTE, J. B. TISSOT, W. LOCKWOOD
C. A. LAMBIAS, JOS LULLIA, JOHN HAAS.
W. P. DUNHAM

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

R. M. MARTIN, Président, J. H. BERNOS, secrétaire
W. J. MURPHY, A. SAMBOLA,
J. H. CLANCY, J. H. BUCKINS.
A. M. BUSHNEY

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent,
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie le dix-neuvième jour de mai 1868:

Prime d'assurance	$1,147,016 16
Primes de mer	84,063 33
Primes de rivières	177,564 83
Total des primes	$1,407,770 32
Total des primes encaissées	$1,347,554 32
Primes sur polices en vigueur	67,074 06
Primes de mer	67,074 06
Primes de rivières	65,572 47
Taux payées	26,819 54
Taux remboursées	60,103 30
Dépenses nettes de compagnie	67,649 06
Bénéfice net	$395,019 12
Balance en faveur de la Compagnie	$51,935 1

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Fonds reçoivent	$ 37,494 26
Prêts sur bonnes hypothèques	69,343 33—106,837 59
En caisse	$194,577 34
Fonds garantis par actions sur demandes	83,400 00—$187,977 34
Fonds garantis par actions à terme	$11,200 00
Fonds garantis par actions	72,000 00
Balance des traites compagnies et compte de scrip	45,022 48—$131,272 4
Balance consolidée de la ville	$30,000 00
Balance de la ville	98,580 00
Actions de Banques et autres	198,237 17—$326,517 19
Coupons pour bons de la ville	$1,400 00
Dividendes primes et vente de perception	40,000 00
Compte de scrip forfaite	7,900
Intérêts non réclamés	$7,900 35

Le tableau qui précède est une copie exacte faite en ma présence de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mai 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs de certificats d'arrérages non encore payés. Les Directeurs ont aussi déclaré un dividende-scrip de trois pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer au bénéfice net du dix-neuvième exploit: le 31 mai 1868. Il sera dû à partir du 1er juillet prochain, à partir du premier lundi de juillet prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

J. M. WATTS	C. T. BURDECK
SAMUEL S. NEWMAN,	P. E. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. OGEN,
F. SIMONS,	A. THOMPSON,
J. A. PARKER	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

LA DIXIME de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques d'incendie	$1,018,016 16
Sur les risques de mer	8,239 44
Sur les risques des rivières	22,720 31
Total des primes	$1,011,204 41
En notes: Primes non expirées le 31 décembre 1867	$115,952 00
Primes remboursées	4,115 41
	119,677 1
Montant net des primes	$891,527 00
Pertes: Sur les risques d'incendie	$5,700 00
Sur les risques de mer	67,187 18
Sur les risques des rivières	19,650 44
	$92,037 62
Taxes payées	11,202 33
Remboursement de primes	4,274 34
Dépenses nettes de compagnie	19,130 35
Prêts sur scrip	38,568 69
	$165,213 54
Bénéfice net	$87,469 16
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Prêts reçoivent pour	$ 3,77 41
Prêts sur hypothèques	219 7 00
Balance des primes en vide de perception	1,420 1
Actions de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville	153,240 64
Actions des différentes Compagnies d'Assurances	20 136 00
En caisse	33,777 38
	553,628 94
Moins: Dépositaires	38,860 30
Montant net	$400,
Moins: Intérêts non réclamés	7,900 70
Intérêts payés	38,269 60
Pertes encore payées	$488,264 30
Le tableau précédent contient une copie exacte faite en ma présence de la Compagnie.	

J. W. FOLKES, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 janvier 1868.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de la Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip trois pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende payable à partir du deuxième lundi de mars 1868. Il sera dû à partir du 1er juillet prochain, à partir du premier lundi de juillet prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

J. M. WATTS,	C. T. BURDECK,
SAMUEL S. NEWMAN,	P. E. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. OGEN,
F. SIMONS,	A. THOMPSON,
J. A. PARKER	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

LA DIXIME de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques d'incendie	$1,018,016 16
Sur les risques de mer	8,239 44
Sur les risques des rivières	22,720 31
Total des primes	$1,011,204 41
En notes: Primes non expirées le 31 décembre 1867	$115,952 00
Primes remboursées	4,115 41
	119,677 1
Montant net des primes	$891,527 00
Pertes: Sur les risques d'incendie	$5,700 00
Sur les risques de mer	67,187 18
Sur les risques des rivières	19,650 44
	$92,037 62
Taxes payées	11,202 33
Remboursement de primes	4,274 34
Dépenses nettes de compagnie	19,130 35
Prêts sur scrip	38,568 69
	$165,213 54
Bénéfice net	$87,469 16
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Prêts garantis	17,725 00
Prêts par hypothèques	19,160 00
Effets à recevoir pour primes	7,369 45
Actions, bons et autres garanties	146,368 33
Propriétés foncières	18,976 00
Comptes individuels pour primes	40,308 21
En caisse	63,555 93
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	2,063
	312,997 92

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie:

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867.
S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du dimanche, le dividende-scrip de trois pour cent, sur les certificats de payement non encore payés, ou, en outre du dividende—scrip de trois pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel l'intérêt de 6 pour cent sera payé à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire, ne pour cent Pr.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines,	S. J. Hart
Henry Renshaw,	Jno. C. Richs.
H. T. Lonsdale,	J. H. Sandfor,
S. Sloo,	J. B. Bren,
J. C. Saville,	Thos. Sloo,
Thos. A James	

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL
Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.	
Primes sur risques d'incendie	$119,128 32
" " de navires	27,314 14
" " de mer	52,941 56
Risques non expirés le 30 avril 1867	86,941 91
	$286,325 93
En moins, primes remboursées	4,739 19
Montant des primes	281,586 68
Pertes payées dans l'année—	
Pertes par l'incendie	$19,044 10
" sur les rivières	35,566 42
" sur mer	23,000 30
Total des pertes	77,729 11
Réassurances	9,726 90
Dépenses et intérêt de scrip; au moins escompte et intérêt	19,956 39
Taxes et revenu int.	10,293 57
Vingt cinq et quinze pr cent dividendes	25,896 66
Retour et prime pour non expirée	37,866 33
	$179,568 68
Bénéfice net	89,990 00
L'actif de la Compagnie est:	
Prêts garantis	17,725 00
" par hypothèques	19,160 00
Effets à recevoir pour primes	7,369 45
Actions, bons et autres garanties	146,368 33
Propriétés foncières	18,976 00
Comptes individuels pour primes	40,308 21
En caisse	63,555 93
Scrips d'autres Compagnies	2,063
	312,997 92

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868.
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, à second lundi de juillet prochain, TROIS POUR CENT sur le Capital du Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton,	P. Maspero,	Pierre Poste
M. Fuig,	David McCord,	S. T. Ralf,
Chas. Sagory,	J. J. Fernandez,	L. F Gonzales
F. S. Willis,	J. Morgan Hall;	10 juin

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans.

NUIT-ORLEANS, 23 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$106,671 35
Sur les risques de mer	65,120 94
Sur les risques de rivières	45,602 34
	$217,394 71
Plus, les risques non expirés pour 1868	66,885 00
	$284,009 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	$ 60,416 00
Primes remboursées pour 1867	2,506 04
	$ 62,914 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867	$221,075 67
Pertes payées dans la même période	
Sur les risques d'incendie	$32,061 12
Sur les risques de mer	39,641 76
Sur les risques de rivières	35,022 94
	$106,715 32
Plus, réassurances	$ 2, 7
Escompte de prime	42,46 67
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	50,974 66
Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips dû en 1866 y compris les balances	71,819 21
	56,712 10
	$284,512 84
Bénéfice net	$ 37,161 83
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Dont sont neuf bons consolidés de la ville, évalués à 90 c.	$167,200 00
Sept vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la R.-O., de Jackson et du Nord, à 70 c.	86,800 00
Sept deux bons de la ville du Grand chemin de fer de a R.-O., des Opelousas et de l'Ouest, évalués à 70 c.	71,400 00
Vingt-deux bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c.	17,600 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c.	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c.	3,000 00
Sept bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, 3 et Texas, évalués à 50 c.	4,200 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc.	108,456 00
Prêts sur scrip	38,000 00
Prêts sur hypothèque	60,000 00
Effets à recevoir	11,388 20
Primes dues et en voie de la perception	47,182 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	13,400 00
Monnaie n'ayant pas été encaissée	4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés	13,800 00
En caisse	94,874 41
	$767,700 81

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 10 janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du dimanche, le dividende-scrip de trois pour cent, sur les certificats de payement non encore payés, ou, en outre du dividende—scrip de trois pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel l'intérêt de 6 pour cent sera payé à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire, ne pour cent Pr.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines,	S. J. Hart
Henry Renshaw,	Jno. C. Richs.
H. T. Lonsdale,	J. H. Sandfor,
S. Sloo,	J. B. Bren,
J. C. Saville,	Thos. Sloo,
Thos. A James	

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL
Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.	
Primes sur risques d'incendie	$119,128 32
" " de navires	27,314 14
" " de mer	52,941 56
Risques non expirés le 30 avril 1867	86,941 91
	$286,325 93
En moins, primes remboursées	4,739 19
Montant des primes	281,586 68
Pertes payées dans l'année—	
Pertes par l'incendie	$19,044 10
" sur les rivières	35,566 42
" sur mer	23,000 30
Total des pertes	77,729 11
Réassurances	9,726 90
Dépenses et intérêt de scrip; au moins escompte et intérêt	19,956 39
Taxes et revenu int.	10,293 57
Vingt cinq et quinze pr cent dividendes	25,896 66
Retour et prime pour non expirée	37,866 33
	$179,568 68
Bénéfice net	89,990 00
L'actif de la Compagnie est:	
Prêts garantis	17,725 00
Prêts par hypothèques	19,160 00
Effets à recevoir pour primes	7,369 45
Actions, bons et autres garanties	146,368 33
Propriétés foncières	18,976 00
Comptes individuels pour primes	40,308 21
En caisse	63,555 93
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	2,063
	312,997 92

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie:

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867.
S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du dimanche, le dividende-scrip de trois pour cent, sur les certificats de payement non encore payés, ou, en outre du dividende—scrip de trois pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel l'intérêt de 6 pour cent sera payé à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire, ne pour cent Pr.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines,	S. J. Hart
Henry Renshaw,	Jno. C. Richs.
H. T. Lonsdale,	J. H. Sandfor,
S. Sloo,	J. B. Bren,
J. C. Saville,	Thos. Sloo,
Thos. A James	

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital $200,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $500,000

Bureau No 96, rue du Camp, Maison-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice Président; E. N. GAUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un remboursement de quinze pour cent, ou la participation dans ses profits sur, payable en espèces à la fin de chaque année.

1 juillet—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Canal.

nov—1an—15—1 août

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,
8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.*

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

PILULES D'IODURE DE FER & DE MANGANÈSE DE BURIN DU BUISSON

Pharmacien, Lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.

Le traitement des affections chlorotiques, ou scrofuleuses est toujours lent, souvent même il y a insuccès ou intolérance avec les préparations ferrugineuses ordinaires; les recherches des professeurs Hannon de Bruxelles, Gensoul et Pétrequin de Lyon, Berzélius et Trousseau de Paris, ont démontré que l'on devait attribuer cet état fâcheux à l'absence dans le sang du manganèse qui doit s'y trouver toujours, conjointement avec le fer. Ces Pilules viennent donc remplir une lacune importante dans la thérapeutique, et c'est à ce titre qu'elles ont eu l'approbation de l'Académie de médecine et des principaux corps savants. Elles sont employées avec un succès toujours assuré, contre les *pâles couleurs, les maux d'estomac, l'appauvrissement du sang, l'irrégularité de la menstruation*, et doivent être préférées aux pilules d'iodure de fer simple, dans toutes les affections anémiques, scrofuleuses, cancéreuses ou de nature syphilitique.

Dépôt à *la Nouvelle-Orléans*, chez MM. **Ducongé, Mansell et Bogel, Monteuse, Deloche**; à *Saint-Martinville*, **Castel, Schwab**; à *Natchitoches*, **Simmons**; à *Thibodeaux*, **J. Thibodeaux**, et dans les principales pharmacies.

CAPSULES VÉGÉTALES AU MATICO GRIMAULT & CIE PHARMACIENS A PARIS

Ces Capsules à enveloppe de gluten, contiennent le baume de copahu associé à l'essence de Matico (arbre du Pérou), et constituent un remède infaillible contre la gonorrhée. Elles agissent sans fatiguer l'estomac et ne provoquent jamais les renvois et les nausées qu'occasionnent les capsules ordinaires; elles ont l'immense avantage de ne pas communiquer d'odeur aux urines. C'est à ces différents titres qu'elles sont supérieures aux capsules de copahu, cubèbe, etc.

Dépôt à *la Nouvelle-Orléans*, chez MM. **Ducongé, Mansellet Bogel, Monteuse, Deloche**; à *Saint-Martinville*, **Castel, Schwab**; à *Natchitoches*, **Simmons**; à *Thibodeaux*, **J. Thibodeaux**, et dans les principales pharmacies.

CAPSULES-MOTHES
Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris. — Médaille d'honneur
29, rue Sainte-Anne, Paris.

Traitement facile et le plus sûr des Maladies contagieuses. ATTESTATIONS nombreuses des Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris.

Pour éviter les contrefaçons, exiger que l'étiquette du dessus de boîte porte *dans la pâte même du papier* les initiales **M. L. et Cie**, et l'étiquette du dessous le nom MOTHES. — Dépôt dans les principales Pharmacies.

1867 PARIS DENTIFRICES PERFECTIONNÉS DU DOCTEUR J.V. BONN

Fournisseur breveté de S. M. l'Impératrice
Ces Produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues; — au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le cèdent en rien aux spécialités les plus renommées, si même ils ne les surpassent. (Vinaigre de toilette.)
Chez MM. Ducongé, Mansell et Cie, et tous les Parfumeurs et Pharmaciens.
GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Écuries, PARIS

CHARBON DE BELLOC PARIS

Approuvé et recommandé par l'académie de médecine *dans sa séance du 27 décembre 1849*, pour la guérison des gastralgies, et en général de toutes les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins. C'est aussi le remède par excellence contre la constipation et la chlorose. Le Charbon de Belloc se prend au moment des repas sous forme de poudre ou de pastilles, et le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Dépôt à la Nlle-Orléans chez MM. DUCONGÉ, MAUNSELL & CO, L. CASTELL, droguistes, New York, MM. FOUGERA et J. MILHAU.

MARQUE DE FABRIQUE — EXP. 1848 — RED SEAL

FER QUEVENNE
APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, AUTORISÉ PAR CIRCULAIRE SPÉCIALE DU MINISTRE.

Le FER QUEVENNE s'emploie dans tous les cas où les ferrugineux qui sont indiqués. Il se soient peu les dents; c'est la préparation ferrugineuse la plus active, la plus agréable et la plus économique, souvent un flacon suffit pour guérir une chlorose.

Dépôt à la NOUVELLE-ORLEANS MM. DUCONGÉ, MAUNSELL et BOGEL, droguistes MONTEUZE, DELOCHE, SCHAWB, et L. CASTELL et dans toutes les pharmacies de la Louisiane.

"L'expérience m'a démontré qu'aucune préparation ferrugineuse n'est mieux tolérée que le FER QUEVENNE et restant dans des limites des doses très modérées." BOUCHARDAT, *Annuaire de thérapeutique*, 1863.

10. CENTIG.

Mode de dosage.
Le FER QUEVENNE se vend en Boîtes de 100 dragées, 3 fr.
" 200 dragées, 5 fr.
" 100 dragées, 3 fr.
Dépôt général chez **Rueille Eisevetz**, No 14 rue des Beaux Arts, à Paris, et dans toutes les pharmacies.
Exiger le *Cachet Quevenne* et la marque de fabrique *ci-dessus*.

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours pendant plusieurs semaines et même, au besoin pendant plusieurs mois, sans affaiblir les malades et sans troubler les fonctions digestives, c'est le problème posé et résolu par le docteur DENAUT.

A l'opposé des purgatifs, les PILULES DENAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon cidre). Pour se purger avec ces pilules, choisir chaque jour l'heure et le repas qui lui convient le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant complètement supprimée, le bonne nourriture se dérobant aisément à revenir, permettant souvent qu'il le fait rentrer à son travail ordinaire.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une énorme puissance contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecins rares et indécroyables demandent seul sans efficacité.

Le système du docteur DENAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MÉDECINE D'HIVERS ET DE PHARMACIE DOMESTIQUE, volume in-8° de 360 pages (en français). Cet ouvrage est écrit SPÉCIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine ses explications données sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se vend 1 fr. chez les libraires, au prix de 1 fr. 25 c. mais les dépositaires des PILULES DENAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

PILULES de Carbonate de fer inoxydable DE VALLET

Approuvées par l'Académie de médecine, les *Pilules de Vallet* sont employées avec le plus grand succès pour guérir les pâles couleurs et fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques. Ce ferrugineux ne noircit jamais les dents.

Comme garantie d'origine, le nom de l'inventeur est gravé en creux sur chaque pilule comme ci-contre.

DÉPOT

A la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. DUCONGÉ, droguiste et M. MAUNSELL ET CIE, droguistes — A New-York, chez M. J. MILHAU ET CIE, et FOUGERA.

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1868	$280,275 46
Primes d'incendie	$184,688 06
Primes de mer	27,429 21
Primes de rivières	14,758 18
	226,875 45
Moins primes remboursées	4,887 27
Montant en réserve pour risques non expirés	86,680 30
	135,307 17
Pertes payées:	
Pertes par l'incendie	25,686 15
Pertes sur mer	36,632 76
Pertes sur rivières	4,757 98
	76,076 89
Réassurances	11,904 84
Dépenses, intérêts	28,362 27
Taxes et commissions	10,326 97
10 et 15 p% d'escompte	26,499 48
Réservé pour pertes non réglées	10,000 00
	173,581 22
Bénéfice net	30,028 96
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets pour actions	$10,000 00
Effets	3,560 00
6 par comptes individuels	29,955 77
Prêts sur garanties, sur demande	64,376 00
Prêts sur hypothèques	31,000 00
Garanties de la ville	5,000 00
Garanties des Etats-Unis	12,167 41
En caisse	44,161 00
	200,656 27

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

(Signé:) D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signé, pardevant moi, ce 11 avril A. D. 1868.

(Signé:) PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 9 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 10 par action est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. H. Hahner,	C. T. Forster,	
F. A. Luling,	H. Zeberbier,	
Thos. Boker,	O. H. Ruttendiek	
Geo. Merz,	Louis Schwarz,	
Chas. Sendtz,	G. L. L. Mayer,	
L. F. Berje,	H. Bisson,	
D. Michel,	F. Del Bordie,	
August Kenig,	J. A. Bisfor,	
Chas. Loeffler,	X. Weisenbach,	
Julius Hoerner,	A. Marin,	
F. Prolz,	J. J. Wolschenk,	
F. H. G. Glae.	J. F. Kraus.	

12 jl—1m

JACOB OTT Entrepreneur.

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.

Fait et répare les Cuves.

Les ordres laissés au No 28, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, soit Toulouse et Chartres seront adressés avec promptitude.

15 nov—1an

MALADIES DES YEUX.

LE Docteur BORDENAVE, ancien chef de clinique du Dr Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement de traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures, au No 146, rue Canal.

Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.

16 nov—1an—15

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL $500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 148, NOUVELLE-ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. P. Dunn,	Ed. Rigny,
R. A. Tyler,	J. W. Mason,	Alexander Marks
F. H. Brown,	A. Thompson,	G. E. Gurnell,
F. Delassus,	D. E. Penn,	W. R. Schaffer,
Geo. A. Fosdick,	Rev. Barnett,	Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. A. PIRE, Vice-Président
ST-CLAIR DUNBAR, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.

Médecine commissaire,
Dr S. S. Hom, Dr S. Choppin,
Dr G. J. Lemonier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.

O. A. Bronze, actuaire.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurance participante et non participante (Participating and non participating).

Les paiements ne sont pas forfaits 10 août—1an

J. A. CASADAVANT, SURGEON DENTIST,

NO. 196 CANAL STREET, BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART SIS

Il continue à opérer av